

VILLE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

travaux

Objet du marché

fourniture et pose de boxes

Identification du pouvoir adjudicateur

Commune des Pavillons-sous-Bois,
93320 Les Pavillons-sous-Bois - France
Tél :01-48-02-75-75, télécopie :01-48-02-75-46
E-mail : mairie@ville-pavillons-sous-bois.fr
Adresse Internet : <http://www.ville-pavillons-sous-bois.fr>

Représentant légal du pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire de la ville des Pavillons-sous-Bois.

Mode de passation

Marché passé en vertu des articles 28 et 40 du code des marchés publics (procédure adaptée)

Caractéristiques principales

6 boxes de 5,5m x 2,98m x (H.T.) 2,57m
Option en plus value relative au dépôt de permis de construire

Type de marché de travaux

exécution.

Lieu d'exécution

terrain de la Mairie Annexe, sise, allée de Berlin, 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Date prévisionnelle de début des travaux

3 juin 2008

Cautionnement et garanties exigés

le ou les fournisseurs ne sont pas dispensés du versement de la retenue de garantie

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

l'exécution du marché sera financée par le budget de la commune et sera régie par le titre IV du code des marchés publics. Une convention de co-maîtrise d'ouvrage est conclue entre la commune des Pavillons-Sous-Bois et le CCAS de la commune des Pavillons-Sous-Bois pour l'exécution et le financement de cette opération

Unité monétaire utilisée

l'euro.

Forme juridique que devra revêtir le groupement de fournisseurs attributaire du marché (le cas échéant)

les candidats sont informés qu'après l'attribution, la forme de groupement imposée sera celle d'un groupement solidaire

Délai minimum de validité des offres

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels

Les documents de consultation peuvent être obtenus jusqu'aux dates et heures limites de remise des offres.

Le dossier pourra être retiré à la Direction des Services Techniques, du lundi au vendredi de 9 heures-12 heures et de 13h30 à 18h.

Les candidats devront munir leur coursier d'un ordre signé par le représentant légal de l'entreprise pour retirer le dossier.

Sur demande écrite, le dossier pourra être envoyé par voie postale.

Dossier téléchargeable gratuitement sur www.klekoon.com.

Conditions de remise des offres ou des candidatures

les candidatures et les offres ne peuvent pas être transmises par voie électronique.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus

services techniques bureau 11.

place Charles de Gaulle, 93320 Les Pavillons-sous-Bois, télécopieur : 01-48-02-75-46,

adresse internet : <http://www.klekoon.com>.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner;
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 323-1 du code du travail;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants;
- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics);
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics).
- Pièces prévues aux articles R. 324-4 ou R. 324-7 du code du travail;
- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger;
- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics).

Date limite de réception des offres

13 mai 2008, à 12 heures

Jugement des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- ✓ prix : 60 %;
- ✓ valeur technique : 20 %;
- ✓ délais d'exécution : 20 %.

Renseignements complémentaires

procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Cergy Pontoise

14 boulevard de l'hautil - B.P. 30322

95027 Cergy Pontoise Cedex,

Tél :01-30-17-34-57, Télécopieur :01-30-17-34-69,

Adresse internet : <http://www.ta-cergy-pontoise.juradm.fr>.

Les délais d'introduction des recours

Recours administratif dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, auprès du Maire (Recours hiérarchique).

Recours contentieux dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée ou dans les 2 mois suivant la décision de rejet du recours administratif, auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

Référé pré-contractuel: en cas de manquement aux obligations de mise en concurrence et de publicité, avant la signature du marché, auprès du tribunal administratif de Cergy Pontoise.

Date d'affichage

11 avril 2008